

International Coffee Organization

Organización Internacional del Café Organização Internacional do Café Organisation Internationale du Café PSCB

No. 65/05

3 mai 2005 Original : anglais

F

Durabilité

Comité consultatif du secteur privé 16 mai 2005 Londres, Angleterre Codes d'usages commun pour la communauté du café

Rapport de situation – Mai 2005

#### Contexte

- 1. On trouvera ci-après un rapport de situation sur les Codes d'usages communs pour la communauté du café. Ce rapport fait le point des progrès de l'initiative depuis le dernier rapport de janvier 2005 (document EB-3880/05).
- 2. Les rapporteurs et les représentants de l'initiative présenteront les résultats et l'impact du premier projet pilote ainsi que les prochaines étapes de l'initiative lors d'une réunion ouverte à tous les participants intéressés qui aura lieu au siège de l'OIC le mardi 17 mai 2005 à 19h00.

### Mesure à prendre

Le CCSP est invité à prendre note de ce document.

# INITIATIVE DES CODES D'USAGES COMMUNS POUR LA COMMUNAUTÉ DU CAFÉ (4C)

## Rapport de situation - mai 2005 - Présentation à l'OIC

#### Progrès de l'initiative depuis janvier 2005 :

À l'heure actuelle, des représentants d'organisations de producteurs, du commerce et de l'industrie du café, de syndicats, d'ONG et quelques membres extraordinaires participent à l'initiative des Codes d'usages communs pour la communauté du café (4C). Après avoir présenté à l'OIC et au public le projet de matrice des Codes en septembre 2004, l'initiative se concentre sur l'élaboration et la rédaction de bonnes méthodes de culture et de gestion destinées à guider les intervenants de la chaîne du café sur le chemin de la durabilité. Ces pratiques seront disponibles dans un guide de méthodes durables de production, de transformation post-récolte, de négoce et de gestion répondant aux critères de la matrice des Codes. Dans le cadre de plusieurs activités de renforcement des capacités, des membres de l'initiative procèdent actuellement à la mise à l'essai des méthodes et à l'analyse de leur impact ainsi qu'à leur mesure à l'aide des 30 critères de la matrice des Codes.

Pendant sa cinquième réunion en avril à Arusha (Tanzanie), le Comité directeur de l'initiative a décidé ce qui suit :

- Finalisation des "Règles de participation à la chaîne d'approvisionnement des Codes Code des participants". Ce document qui décrit les responsabilités et les règles de participation à la chaîne d'approvisionnement des Codes a été rédigé par un groupe de parties prenantes et bénéficie actuellement des apports du Comité directeur de l'initiative des 4C. Après avoir été approuvé par le Comité directeur, ce document, en tant que partie essentielle des Codes, définira la base de la participation aux Codes. En raison de la grande portée de ce document, les autorités antitrust en Europe et aux États-Unis seront invitées à vérifier sa conformité avec les lois antitrust internationales.
- Critères des activités de renforcement des capacités et principes directeurs d'une évaluation neutre et indépendante. Se référant aux discussions de l'OIC en septembre 2004 et janvier 2005, l'initiative des 4C a poursuivi l'élaboration des critères des activités de renforcement des capacités et d'expérimentation des méthodes durables et du code de conduite. Lors d'une réunion de groupe de travail de parties prenantes désignées par les trois groupes constitutifs de l'initiative, du 31 mai au 2 juin, les critères seront finalisés et publiés après avoir été approuvés par le Comité directeur. Un Centre tripartite de renforcement des capacités veillera à ce que tous les efforts de renforcement des capacités et d'expérimentation soient conduits selon un mode crédible, transparent et équilibré afin d'aider le secteur de la production à mettre en œuvre les méthodes durables. Une évaluation et une analyse neutres et indépendantes des coûts-avantages de la mise en œuvre permettront à l'initiative d'optimiser ses méthodes et de modifier les impératifs des Codes, le cas échéant.

- Mise au point et analyse de bonnes méthodes de culture et de gestion. L'objectif de l'initiative des 4C est d'optimiser les méthodes de production, de transformation et de gestion du secteur du café ordinaire. L'application de méthodes efficaces et rentables dans la chaîne d'approvisionnement favorisera la viabilité économique du secteur. Par conséquent, dans le cadre de ses activités de renforcement des capacités et d'expérimentation, l'initiative des 4C élabore des bonnes pratiques de culture et de gestion. Ces dernières formeront la base d'un manuel sur des systèmes de production et de transformation du café durables des points de vue sociaux, environnementaux et économiques.
- Outils d'application et de mesure de la durabilité. Des indicateurs, un outil d'autoévaluation et des instruments de contrôle pour mesurer l'impact des méthodes durables des 4C, seront mis au point avant la prochaine réunion du Comité directeur des 4C. Ainsi, tous les intervenants de la chaîne d'approvisionnement des Codes pourront assurer un suivi permanent de leurs pratiques et améliorer, en toute transparence, leurs performances en matière d'instauration de la durabilité.
- Diffusion des Codes. Le premier atelier de diffusion de l'initiative a eu lieu en février à Livingstone (Zambie) avant la Conférence/exposition mondiale sur le café sauvage de l'Association des cafés haut de gamme de l'Afrique orientale. Plus de 40 parties prenantes et représentants du secteur du café de l'Afrique orientale ont assisté à cette manifestation et ont examiné de façon constructive le principe des 4C et son impact.
- Création d'un vaste réseau. Pour favoriser le renforcement des capacités sous l'égide de l'initiative des 4C, une collaboration avec des organisations nationales et multilatérales et avec des entreprises et des organisations de producteurs a été négociée et planifiée.
- Vérification du respect des règles de l'OMC. Conformément à ce qui a été demandé à l'OIC en janvier dernier, l'Unité de gestion des 4C a engagé une vérification complémentaire de la conformité des Codes avec les réglementations commerciales de l'Organisation mondiale du commerce. Lorsqu'elle aura reçu les résultats de cette vérification, l'Unité de gestion en informera l'OIC.

La prochaine réunion du Comité directeur des Codes est prévue du 20 au 22 septembre à Salvador de Bahia (Brésil).

Point de contact : Unité de gestion des

Codes d'usages communs pour la communauté du café :

GTZ

Dag-Hammarskjoeld-Weg 1-5,

D-65726 Eschborn coffee@gtz.de

Fédération européenne du café - Groupe des 4C

Tourniairestraat 3

NL-1006 BK Amsterdam 4C@coffee-associations.org